DEC133003DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Frédéric THION, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

 \mbox{Vu} l'instruction n° 122942DAJ du 1 $^{\mbox{\scriptsize er}}$ décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 131266DR15 du 8 avril 2013 portant nomination de M. Frédéric THION aux fonctions d'AP,

DECIDE:

Article 1er : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Frédéric THION, dans l'unité du CNRS n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS), à compter du 21 octobre 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 22 octobre 2013

Le directeur de l'unité Denis RETAILLE

Visa du délégué régional du CNRS Christophe GIRAUD

Visa du président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 Jean-Paul JOURDAN